

## Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest

Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal

Octobre-décembre 2011

Par **Bérangère Rouppert**

15 janvier 2012

### Résumé

Ce monitoring trimestriel est réalisé dans le cadre d'un projet d'une durée de trois ans (2011-2013) intitulé « Amélioration de la sécurité humaine, prévention des conflits et renforcement de l'État de droit dans huit pays d'Afrique occidentale et centrale », financé par le Ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg.

Il a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal. Il se penche en particulier sur les questions liées aux tensions régionales, au terrorisme et aux trafics transfrontaliers, à la production et aux transferts d'armements et aux mécanismes de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

**Mots clés :** Afrique de l'Ouest, Sahel, conflit, trafics transfrontaliers, transfert d'armes, terrorisme.

### Abstract

#### Monitoring Of Regional Stability In The Sahel Region And In West Africa Algeria, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritania, Niger, Senegal

This quarterly monitoring is part of a 3 years project (2011-2013) called "Improving human security, conflict prevention and strengthening the rule of law in eight countries in West and Central Africa" funded by the Ministry of Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg.

It aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger and Senegal. It examines in particular issues related to regional tensions, terrorism and cross-border trafficking, production and transfer of arms and cooperation mechanisms in the fight against terrorism and transnational organized crime.

**Keywords:** West Africa, Sahel, conflict, cross-border trafficking, arms transfer, terrorism.

### Citation :

ROUPPERT Bérangère, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest - Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal - Octobre-Décembre 2011*, Note d'Analyse du GRIP, 15 janvier 2012, Bruxelles.

URL : [http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES\\_ANALYSE/2011/NA\\_2012-01-15\\_FR\\_B-ROUPPERT.pdf](http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES_ANALYSE/2011/NA_2012-01-15_FR_B-ROUPPERT.pdf)



## SOMMAIRE

<b>Résumé .....</b>	<b>1</b>
<b>Mots clés : Afrique de l'Ouest, Sahel, conflit, trafics transfrontaliers, transfert d'armes, terrorisme. ....</b>	<b>1</b>
<b>Abstract.....</b>	<b>1</b>
<b>I TENSIONS ET STABILITÉ REGIONALE .....</b>	<b>4</b>
<b>A. Côte d'Ivoire.....</b>	<b>4</b>
1. Droits de l'Homme : la poursuite des exactions .....	4
2. Le rétablissement de l'État de droit.....	4
a. Laurent Gbagbo à la Cour pénale internationale.....	4
b. Les élections législatives .....	4
c. De nombreux défis .....	5
3. La question des exilés pro-Gbagbo et des réfugiés .....	6
<b>B. Burkina Faso .....</b>	<b>7</b>
1. La préparation des élections législatives et municipales.....	7
2. Crise sociale : les Assises nationales .....	7
<b>C. Sénégal.....</b>	<b>7</b>
1. La montée de la contestation .....	8
2. Le conflit en Casamance .....	8
<b>D. Guinée .....</b>	<b>9</b>
1. La réforme du secteur de la défense et de la sécurité .....	9
2. L'avancée de l'enquête sur la tentative d'assassinat du président .....	9
3. La relance du dialogue politique avec l'opposition .....	9
4. L'avancée des travaux de la Commission de réconciliation .....	10
5. La résolution du différend transfrontalier avec la Sierra Leone.....	10
<b>E. Mali .....</b>	<b>11</b>
1. Les préparatifs en vue de la présidentielle .....	11
2. Le risque d'une reprise de la rébellion touareg.....	11

<b>F. Liberia : l'élection présidentielle.....</b>	<b>12</b>
<b>II TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE.....</b>	<b>14</b>
<b>A. La déstabilisation de la bande sahélienne face à la crise libyenne .....</b>	<b>14</b>
1. Les mouvements de population.....	14
a. La fuite des combattants de Kadhafi dans les états frontaliers.....	14
b. L'affluence des réfugiés civils.....	14
c. Les solutions envisagées.....	15
2. La dispersion des armes libyennes dans le Sahel .....	15
a. La nature de la menace relative aux armes en circulation .....	15
b. Les solutions envisagées .....	16
<b>B. Les politiques de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.....</b>	<b>18</b>
1. Les initiatives internationales .....	18
2. Les initiatives régionales .....	19
3. Les stratégies nationales.....	20
4. Les coopérations bilatérales .....	21
<b>C. Le trafic de drogues .....</b>	<b>23</b>
1. L'extension du trafic de drogues en Afrique de l'Ouest .....	23
2. Comment lutter contre ces trafics ? .....	23
<b>D. La piraterie dans le Golfe de Guinée .....</b>	<b>24</b>
1. État des lieux de la piraterie .....	24
2. Les politiques de lutte contre la piraterie.....	24
a. Les initiatives internationales .....	24
b. Les initiatives régionales .....	25
c. Les initiatives nationales .....	25
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>25</b>

## I. TENSIONS ET STABILITÉ REGIONALE

### A. Côte d'Ivoire

*La Côte d'Ivoire est encore loin d'être reconstruite : la sécurité n'est pas revenue, ni les réfugiés et exilés répartis sur les territoires des États voisins, et la Justice ne donne pas l'impression de l'impartialité promise par le président Ouattara au cours des mois précédents.*

#### 1. Droits de l'Homme : la poursuite des exactions

Le 5 octobre 2011, *Human Rights Watch* a publié un nouveau rapport présentant en détail les différentes exactions et crimes commis par les forces des deux camps. Si l'ONG reconnaît que des membres du camp Gbagbo ont effectivement été poursuivis en justice, elle met en doute l'engagement du président Ouattara à faire traduire en justice des membres de son propre camp. L'ONG avertit qu'une justice déséquilibrée pourrait « créer de nouveaux clivages »<sup>1</sup>.

#### 2. Le rétablissement de l'État de droit

##### a. Laurent Gbagbo à la Cour pénale internationale

Alors qu'il était en résidence surveillée depuis son arrestation le 11 avril 2011 et en détention préventive depuis août dans le cadre de la procédure pour crimes économiques, Laurent Gbagbo, sous le coup d'un mandat d'arrêt, a finalement été inculpé par la Cour pénale internationale le 29 novembre et extradé vers La Haye dans la foulée. La Cour estime que l'ancien président « aurait engagé sa responsabilité pénale individuelle, en tant que coauteur indirect, pour quatre chefs de crimes contre l'humanité à raison de meurtres, de viols et d'autres violences sexuelles, d'actes de persécution et d'autres actes inhumains »<sup>2</sup> dans la période post-électorale courant du 16 décembre 2010 au 12 avril 2011. À quelques jours des législatives et alors que les difficultés ont été grandes pour convaincre des membres du Front populaire ivoirien (FPI) du président sortant, d'y participer, cette décision a poussé cette organisation politique à « suspendre sa participation à tout processus de réconciliation »<sup>3</sup>. Laurent Gbagbo est le premier ancien chef d'État remis entre les mains de cette instance juridique internationale.

##### b. Les élections législatives

Afin d'achever le processus de normalisation politique en Côte d'Ivoire, l'élection présidentielle doit être suivie d'élections législatives en vue d'élire les 255<sup>4</sup> représentants parlementaires des Ivoiriens. En effet, les dernières remontent à 2000 et avaient fait l'objet d'un boycott du parti de Alassane Ouattara, le Rassemblement des Républicains (RDR). Face à la scission qui s'est opérée au sein du Congrès national pour la résistance et la démocratie (CNRD, coalition pro-Gbagbo), la Commission électorale indépendante (CEI) a repoussé la date limite de dépôt des dossiers de candidatures pour les législatives du 11 décembre afin de laisser le temps à quatre partis de ce

1. *Human Rights Watch*. « Ils les ont tués comme si de rien n'était ». 5 octobre 2011.

2. « CPI : l'ex-président ivoirien Gbagbo incarcéré aux Pays-Bas ». *Centre d'actualités de l'ONU*. 30 novembre 2011.

3. « Côte d'Ivoire : Gbagbo soupçonné de crimes contre l'humanité, comparaitra lundi devant la CPI ». *L'Express*. 30 novembre 2011.

4. Le gouvernement a décidé en septembre 2011 de porter le nombre de députés de 225 à 255 afin que l'Assemblée nationale soit plus représentative de la population et de la taille du pays. « Côte d'Ivoire : le nombre de députés va augmenter ». *West African Democracy Radio*. 17 septembre 2011.

groupement présenter une vingtaine de candidats<sup>5</sup>. Le transfèrement de Laurent Gbagbo à la Haye a provoqué le désistement de certains mais pas de tous les candidats favorables à l'ancien chef d'État.

Les élections législatives, organisées avec l'aide de l'ONUCI<sup>6</sup>, se sont déroulées dans un contexte assez similaire à celui de l'élection présidentielle de novembre 2010. Les tensions entre les deux camps étaient palpables et le rapport de forces sensiblement le même, les combattants n'ayant pas tous été désarmés et la fusion entre les FRCI et les FDS n'ayant pas été achevée.

Ces élections avaient un « enjeu interne »<sup>7</sup> au camp Ouattara puisque le RDR<sup>8</sup> de Alassane Ouattara et le PDCI de Henri Konan Bédié sont allés aux élections en ordre dispersé, renforçant le risque de divisions au sein du RHDP, la coalition politique qui a porté Alassane Ouattara au pouvoir. Il n'empêche que le parti du président, le RDR, a obtenu la majorité avec 127 sièges – il ne lui manquait qu'un seul siège pour obtenir la majorité absolue –, devant le PDCI et ses 77 sièges.

Elles ont vu la victoire du camp Ouattara ; victoire relative puisque le taux de participation<sup>9</sup> s'est avéré faible (36%), en nette baisse par rapport à la présidentielle de 2010 (80%) mais en hausse par rapport aux législatives de 2000 (33%). Les partisans de Alassane Ouattara ont été « élus à 100% »<sup>10</sup> et l'Assemblée nationale issue des urnes s'apparente à « une chambre d'enregistrement où il n'y a[...] pas d'opposition » et qui « avalisera à tous les coups les décisions du pouvoir exécutif »<sup>11</sup>.

### c. De nombreux défis

Ainsi que le souligne l'*International Crisis Group*<sup>12</sup>, le gouvernement de Alassane Ouattara aura à faire face à de nombreux défis dans les mois à venir : en effet, la forte abstention marque le scepticisme de la population face à ses dirigeants et la lenteur du processus de réconciliation. À cela s'ajoute la difficulté à faire cohabiter au sein des Forces républicaines de Côte d'Ivoire les anciennes Forces de sécurité et les ex-Forces nouvelles : dans les FRCI, les anciens FDS ne se reconnaissaient pas et refusaient l'intégration ; quant aux ex-FAFN, ils refusaient l'existence d'une entité des anciennes FDS au sein des FRCI<sup>13</sup>. Des experts militaires et des gradés se sont prononcés en faveur d'une nouvelle dénomination, les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI). Celles-ci seront composées de 29 000 FDS, 9000 ex-FAFN et 2000 volontaires<sup>14</sup>.

5. « Côte d'Ivoire/législatives : les pro-Gbagbo en rangs dispersés ? » *Abidjan.net*. 7 novembre 2011.

6. L'ONUCI a en effet reçu mandat pour « sout[enir] l'organisation et la tenue rapide d'élections législatives ouvertes, libres, régulières et transparentes » Résolution 2000 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies (VCNU). S/RES/2000. 27 juillet 2011. <http://daccess-ods.un.org/TMP/9792547.8219986.html>

7. « Élections législatives en Côte d'Ivoire : quel enjeu ? ». Interview de Michel Galy par Marie Duhamel. *Radio Vatican*. 5 décembre 2011.

8. Voir liste des abréviations à la fin de ce document.

9. Un diplomate européen estimait le jour-même qu'« un taux de participation inférieur à 60% signerait une forme de désaveu du nouveau régime » in « Ouattara veut normaliser la Côte d'Ivoire par les urnes ». *Le Figaro*. 11 décembre 2011.

10. Idem.

11. « Élections législatives en Côte d'Ivoire : quel enjeu ? ». *Art.cit.*

12. *International Crisis Group*. « Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence ». *Briefing Afrique n° 83*. 16 décembre 2011.

13. « Armée ivoirienne : de FRCI à FANCI, ce qui change ». *Abidjan.net*. 5 septembre 2011.

14. « Côte d'Ivoire : changer l'image de l'armée ». *IRIN*. 6 octobre 2011.

### 3. La question des exilés pro-Gbagbo et des réfugiés

Le président Ouattara s'est rapidement rendu dans les pays voisins (Ghana, Togo, Bénin) afin de convaincre exilés et réfugiés de regagner la Côte d'Ivoire en vue de participer à la reconstruction du pays et au processus électoral du mois de décembre.

Lors de son premier voyage au Ghana, il a signé avec son homologue ghanéen un accord visant à « rapatrier du Ghana vers un pays tiers, qui n'a pas de frontière commune avec la Côte d'Ivoire, tous les réfugiés ivoiriens identifiés comme étant des anciens combattants »<sup>15</sup>. Les autorités ghanéennes se sont montrées d'autant plus enclines à signer ces accords qu'elles ont déclaré qu'elles « n'encourageraient, ne toléreraient ni ne soutiendraient aucune activité de déstabilisation de la part des réfugiés ivoiriens à partir de son territoire »<sup>16</sup>. Alassane Ouattara a également demandé l'exécution des commissions rogatoires et des mandats d'arrêt émis à l'encontre d'environ 200 Ivoiriens exilés au Ghana supposés avoir commis des infractions au cours de la crise post-électorale, ce que le Ghana a promis de faire à la réception de ces mandats début décembre<sup>17</sup>. En dépit des dispositions constitutionnelles ghanéennes qui interdisent l'extradition des réfugiés politiques<sup>18</sup>, Charles Blé Goudé, l'ancien responsable de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), jusque-là en exil au Ghana, a pris le parti de fuir en Gambie dont le président, Yaya Jammeh, a été l'un des plus fervents soutiens de Laurent Gbagbo pendant la crise post-électorale<sup>19</sup>. Fin novembre, plusieurs dizaines de membres du FPI exilés au Ghana ont fait le choix de regagner la Côte d'Ivoire, répondant ainsi à l'appel du président ivoirien.

Selon le représentant de l'UNICEF pour la Côte d'Ivoire, 140 000 personnes se trouvaient encore au Liberia début décembre 2011<sup>20</sup>. À la veille des législatives, la frontière ouest de la Côte d'Ivoire a été fermée et le retour de près de 1 000 réfugiés ivoiriens au Liberia a dû être reporté de quelques jours – et ce malgré l'accord tripartite signé entre le Liberia, la Côte d'Ivoire et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Ces réfugiés étaient soupçonnés par le pouvoir ivoirien d'être instrumentalisés par certains hommes politiques et, qui plus est, d'être composés d'anciens combattants<sup>21</sup>. Un peu avant la mi-décembre, le HCR a annoncé qu'il allait procéder à des convois de rapatriement de réfugiés tous les mardis et les jeudis<sup>22</sup>. Les 600 réfugiés ivoiriens au Togo volontaires pour rentrer en Côte d'Ivoire ont également commencé à être rapatriés au 1<sup>er</sup> décembre. 96 000 réfugiés au total sont déjà rentrés.

Concernant les réfugiés ivoiriens, le président Ouattara a signé des accords avec les présidents togolais et ghanéen ainsi qu'avec le HCR afin de favoriser le retour des réfugiés ivoiriens.

---

15. « Indésirables au Ghana / Les cadres LMP envahissent Lomé ». *Abidjan.net*. 18 novembre 2011.

16. *Idem*.

17. « Ghana : La Côte d'Ivoire réclame du Ghana l'arrestation de 200 ex-combattants réfugiés ». KOACI. 7 décembre 2011.

18. « Le premier voyage officiel d'Alassane Ouattara au Ghana ». *RFI*. 7 octobre 2011.

19. « Charles Blé Goudé est en Gambie ». *La Dépêche Diplomatique Afrique*. 9 novembre 2011.

20. « Côte d'Ivoire : « Aller plus loin que la réponse d'urgence » ». *Abidjan.net*. 2 décembre 2011.

21. « Législatives du 11 décembre : la frontière ouest fermée ? : le Préfet de la région de Toulepleu s'explique ». *Abidjan.net*. 8 décembre 2011.

22. « Côte d'Ivoire : le HCR intensifie les rapatriements du Liberia vers la Côte d'Ivoire ». *AllAfrica.com*. 9 décembre 2011.



## B. Burkina Faso

*À la suite des protestations sociales du printemps 2011, le gouvernement burkinabé a mis en place un Conseil consultatif sur les réformes politiques (CCRP). Composé de membres du parti au pouvoir, de l'opposition, de la société civile et des autorités religieuses, le CCRP s'est accordé sur des propositions de réformes destinées à être discutées par les populations à l'automne, en vue des échéances électorales de 2012.*

### 1. La préparation des élections législatives et municipales

D'un commun accord, la CENI et le gouvernement ont décidé que les prochaines élections se feront sur la base d'un fichier électoral biométrique, ce qui implique une modification du Code électoral. En raison des délais et du coût que cela suppose, un report des élections législatives et municipales est à envisager (de mai 2012 à la fin de l'année). Rien n'est encore certain puisque pour les deux points, il faut recueillir l'assentiment du Parlement<sup>23</sup>.

### 2. Crise sociale : les Assises nationales

Du 18 au 25 octobre, les travaux du CCRP ont été présentés dans les 13 régions du pays afin d'être discutées. Il est apparu que les préoccupations politiques qui priment à Ouagadougou (tel le débat sur la modification ou non de l'article constitutionnel 37 qui interdit de briguer plus de deux mandats présidentiels) ne sont pas les mêmes que celles de la majeure partie de la population, qui sont d'ordre social et portent sur une augmentation des salaires et le statut ou non de région militaire<sup>24</sup>. Au moment de rendre les travaux au CCRP, les représentants des régions ont demandé à ce qu'il ne soit pas procédé à la modification de l'article 37 et que celui-ci soit, en outre, classé parmi les articles non révisables de la Constitution<sup>25</sup>. Ces propositions de réformes afin de renforcer la démocratie ont été examinées début décembre par les Assises nationales de la réforme politique qui ont réuni pendant trois jours 1500 Burkinabés (représentants de partis politiques, chefs religieux, responsables de la société civile)<sup>26</sup> : si la question de l'article 37 n'a pas été résolue, les participants ont su la dépasser en vue de s'accorder sur les questions politiques (la création d'un Sénat, le vote des Burkinabés de la diaspora, la constitutionnalisation du statut de la chefferie traditionnelle et coutumière<sup>27</sup>), les problèmes socio-économiques étant laissés de côté.

## C. Sénégal

*Désormais structuré, le Mouvement du 23 juin (M23) qui réunit tous les opposants à une nouvelle candidature du président sortant, entreprend des actions, non seulement à l'échelle nationale, mais également à l'échelle internationale. Parallèlement, les accrochages entre forces de sécurité et membres des forces démocratiques de Casamance se sont poursuivis au cours de ce trimestre, malgré les efforts du président pour rechercher des solutions de règlement de la crise.*

23. « Burkina Faso : vers un report des élections de 2012 ». *Fasozine*. 6 octobre 2011.

24. « Burkina Faso : les réformes politiques tournent aux revendications sociales ». *Fasozine*. 26 octobre 2011.

25. « Burkina Faso : appel à ne pas toucher au nombre de mandats présidentiels ». *Le Soleil*. Dakar. 27 octobre 2011.

26. « Politique au Faso : les Assises nationales indiqueront les voies à suivre pour les propositions non consensuelles ». *Le Faso.net*. 8 décembre 2011.

27. « Assises nationales : des participants font leur bilan ». *Le Faso.net*. 14 décembre 2011.

## 1. La montée de la contestation

Le M23 a entrepris deux visites à Bruxelles et Paris pour alerter la Communauté internationale de la situation au Sénégal et l'appeler à réagir face à la volonté du président Wade de briguer un troisième mandat, ce que le Mouvement considère comme anticonstitutionnel<sup>28</sup>. À la mi-novembre, il a adopté une résolution appelant le président Abdoulaye Wade à ne pas se représenter en vue de la présidentielle de février 2012<sup>29</sup>. Le président sortant invoque le fait que le changement constitutionnel en 2001 limitant à deux le nombre de mandats pouvant être brigués par le président, ne prend acte qu'à partir de cette date : autrement dit, ne peut être pris en compte dans le calcul du nombre de mandat que l'élection de M. Wade en 2007.

Face au président sortant, les 33 partis d'opposition, réunis dans la coalition Benno Siggil Senegaal (S'unir pour un Sénégal debout), n'est pas parvenue à imposer un candidat unique début décembre. Le choix du comité en charge de désigner un candidat unique qui s'est porté sur l'ancien Premier ministre Moustapha Niasse, chef de l'Alliance des forces de progrès (AFP), n'a pas été accepté par Ousmane Tanor Dieng, le premier secrétaire du Parti socialiste, qui a maintenu sa candidature<sup>30</sup>. À ces deux candidats de l'opposition s'en ajoutent deux autres l'ex-Premier ministre Macky Sall, dirigeant de l'Alliance pour la République (APR), et Cheikh Bamba Dièye, le chef du Front pour le socialisme et la démocratie (FSD).

Face aux tensions grandissantes au Sénégal pour la préparation de la présidentielle de février 2012, les éléments français basés à Dakar multiplient les exercices de simulation d'évacuation des ressortissants français, prévoient d'ores et déjà des points de regroupements et des navires en mer<sup>31</sup>.

## 2. Le conflit en Casamance

Les heurts continuent entre le mouvement indépendantiste et l'armée nationale sénégalaise. Le 17 octobre, des militaires sont tombés dans une embuscade, faisant cinq morts<sup>32</sup>. Le 21 novembre, dix civils ont été tués dans une attaque, attribuée, par les autorités locales, au Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC)<sup>33</sup>. Le 13 décembre, des membres supposés du MFDC ont attaqué un cantonnement militaire, auraient tué 4 soldats, kidnappé quelques autres et emporté des armes avant de se retirer vers la frontière gambienne<sup>34</sup>. Le 20 décembre, un nouveau cantonnement militaire a été attaqué par des membres supposés du MFDC, faisant, semble-t-il, entre 8 et 13 morts parmi les soldats sénégalais<sup>35</sup>. Le 24 décembre, des hommes soupçonnés d'appartenir au MFDC, ont attaqué un village et pillé des boutiques<sup>36</sup>. À l'approche de la présidentielle, le gouvernement multiplie les projets pour désenclaver la Casamance<sup>37</sup>.

28. « Le Sénégal au bord de l'explosion ? ». *Afrik.com*. 18 octobre 2011.

29. « Présidentielle au Sénégal : Abdoulaye Wade sommé de ne pas se représenter ». *RFI*. 17 novembre 2011.

30. « Présidentielle au Sénégal : pas de candidat unique de l'opposition face à Wade ». *AFP*. 2 décembre 2011.

31. « Sénégal : la France craint le pire ». *Slate Afrique*. 1er novembre 2011 ;

32. « Casamance : à qui profite la guerre ? ». *Slate Afrique*. 4 novembre 2011.

33. « Sénégal : dix morts dans une attaque armée en Casamance ». *AFP*. 21 novembre 2011.

34. « Sénégal-Casamance : quatre soldats tués ». *Afriquejet.com*. 14 décembre 2011.

35. « Sénégal-Casamance : huit soldats tués dans un accrochage ». *Afrique en ligne*. 20 décembre 2011. « Sénégal : 13 morts, 13 blessés lors d'une nouvelle attaque en Casamance ». *AFP*. 20 décembre 2011.

36. « Casamance-Sénégal : des hommes armés pillent des boutiques ». *Afrique en ligne*. 25 décembre 2011.

37. « Sénégal : Dakar se rapproche de la Casamance ». *Jeune Afrique*. 21 octobre 2011.



Lors de l'ouverture des assises pour la paix en Casamance, Jean-Marie Biagui, le secrétaire général du MFDC résidant à Lyon, a à nouveau fait part de la volonté de transformer le mouvement en un parti politique. Le mouvement garderait le même acronyme qui signifierait désormais Mouvement pour le fédéralisme et la démocratie constitutionnels : ses objectifs sont l'instauration d'une démocratie pluraliste au sein d'un État fédéral où seraient respectées les différentes entités culturelles locales<sup>38</sup>.

## D. Guinée

*À la suite de la tentative d'assassinat du président – dont l'enquête se poursuit –, la priorité n° 1 du gouvernement a été la réforme de l'armée qui a continué ce trimestre-ci. Par ailleurs, après les tensions du trimestre précédent, le président Condé est parvenu à calmer l'opposition en renouant le dialogue avec elle.*

### 1. La réforme du secteur de la défense et de la sécurité

Le recensement biométrique des forces armées a commencé au mois d'octobre afin d'une part, de connaître leurs effectifs et, d'autre part, de connaître le type d'armes affectées aux militaires<sup>39</sup>. Avec l'aide du PNUD, c'est un total de 26 000 hommes qui a été recensé<sup>40</sup>. En outre, le président Condé a décidé que quelque 4000 militaires et paramilitaires seraient mis à la retraite d'ici la fin de l'année, autrement dit ceux recrutés entre 1952 et 1975 ; afin d'éviter des troubles éventuels, des avantages seront concédés à certains<sup>41</sup>. Cette mesure sera permise grâce à l'aide financière des Nations unies, notamment le PNUD<sup>42</sup>.

### 2. L'avancée de l'enquête sur la tentative d'assassinat du président

Un pas supplémentaire a été franchi dans l'enquête ouverte à la suite de l'attentat dont a été victime Alpha Condé en juillet dernier : le numéro 2 de l'UFDG en exil aux États-Unis, M. Amadou Oury Bah, est sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré par la justice guinéenne<sup>43</sup>. Toutefois, Interpol a rejeté l'exécution de ce mandat car elle n'est pas autorisée à s'occuper d'affaires politiques, raciales, militaires et religieuses<sup>44</sup>. Les relations avec le Sénégal se sont quelque peu réchauffées au point qu'une visite du président Wade en Guinée est envisagée ; en revanche, les relations avec la Gambie ne s'améliorent pas<sup>45</sup>.

### 3. La relance du dialogue politique avec l'opposition

La révision des listes électorales qui devait commencer le 5 octobre et prendre fin à la mi-novembre a été reportée par la CENI en raison de retards dans la réception du matériel. Au refus de l'opposition d'accepter la date du 29 décembre pour l'organisation des législatives, s'ajoute la

38. « Sénégal : le MFDC réitère sa volonté de se transformer en parti politique ». *Afriquejet.com*. 18 décembre 2011.

39. « Guinée : début du recensement biométrique dans l'armée ». *Afriqinfos*. 6 octobre 2011.

40. « Guinée : le nombre de militaires à mettre à la retraite baisse ». *Pressafrik*. 31 décembre 2011.

41. « Guinée : 4 000 militaires et paramilitaires bientôt à la retraite ». *Afreekelection*. 2 novembre 2011.

42. « En Guinée, plus de 4 000 militaires vont devoir partir à la retraite ». *RFI*. 30 décembre 2011.

43. « Attentat contre Alpha Condé : un mandat d'arrêt contre Bah Oury ». *Guinée Conakry Info*. 3 octobre 2011.

44. « Guinée : Interpol rejette l'exécution du mandat d'arrêt contre l'opposition Bah Oury ». *Afriqinfos*. 8 octobre 2011.

45. « Guinée : entretien avec Alpha Condé : "J'ai commis deux erreurs graves depuis mon élection" ». *Togosite.com*. 17 novembre 2011.

réprobation des membres de la CENI, dont le directeur des opérations et huit commissaires, qui ont dénoncé « la gestion opaque » et « de graves manquements » dans son fonctionnement<sup>46</sup>. Ces accusations ont mené au limogeage du Premier par le président de la CENI, ce qui a provoqué la démission de deux commissaires<sup>47</sup>. Le gouvernement a demandé l'aide du PNUD afin de réaliser un audit du fichier électoral<sup>48</sup>. L'accumulation des retards a conduit au report des élections législatives *sine die* et à la suspension des activités de la CENI pendant deux semaines, soit jusqu'à la fin de l'année<sup>49</sup> : il s'agissait là d'une des conditions posées par l'opposition pour reprendre le dialogue avec le pouvoir.

Le 15 novembre, le président Condé a reçu tous les leaders politiques afin d'entamer avec eux un dialogue : parmi eux, l'on pouvait trouver Cellou Dalein Diallo, leader de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), Sidya Touré, leader de l'Union des forces républicaines (UFR) et Moussa Solano, leader du Parti de l'unité et du progrès (PUP). À l'issue de cette réunion, le président a convenu de consulter la classe politique pour des questions clés relatives à l'avenir du pays, notamment pour surmonter les difficultés du processus électoral<sup>50</sup>, et d'user de son droit de grâce pour libérer les militants arrêtés lors des manifestations du mois de septembre. En gracieant le 17 novembre vingt-cinq des militants condamnés<sup>51</sup>, le président Condé a répondu favorablement à une autre condition posée par l'opposition pour reprendre le dialogue avec le pouvoir. Le point d'achoppement des négociations reste la révision du fichier électoral, souhaitée par Alpha Condé et rejetée par l'opposition.

#### 4. L'avancée des travaux de la Commission de réconciliation

Mise sur pied le 15 août 2011, la Commission de réconciliation a rendu un rapport d'étape le 15 décembre dans lequel sont retracées les activités qui ont été mises en œuvre afin de favoriser la réconciliation nationale après des exactions commises par les régimes successifs de Sékou Touré et Lansana Conté. Le prochain rapport d'étape sera remis en février 2012.

#### 5. La résolution du différend transfrontalier avec la Sierra Leone

La visite du président léonais en Guinée les 13 et 14 octobre n'a pas permis de régler le différend frontalier qui oppose depuis des années les deux États. En effet, la bande de Yenga, initialement léonaise conformément à l'accord entre les colons français et britanniques, est devenue, à la faveur des guerres qui ont affecté les deux pays, une base militaire avancée pour la Guinée. L'ancien président guinéen, Lansana Conté, semblait disposé à rétrocéder ce territoire mais la mort l'a emporté avant. Depuis, le conflit connaît un statu quo en raison des prétentions guinéennes sur cette bande riche en diamants, notamment<sup>52</sup>.

46. « Élections législatives en Guinée : Révision des listes reportée à cause de "retards" ». *Le Soleil. Dakar*. 7 octobre 2011.

47. « Démission de deux commissaires de la Ceni : l'ère Louceny Camara peut-être révolue ». *Le jour Guinée*. 18 octobre 2011.

48. « Guinée : entretien avec Alpha Condé : "J'ai commis deux erreurs graves depuis mon élection" ». *Togosite.com*. 17 novembre 2011.

49. « Les législatives reportées en Guinée ». *Le Figaro*. 18 décembre 2011.

50. « Guinée : la classe politique salue la démarche du président Condé ». *Afriquejet*. 16 novembre 2011.

51. « Guinée : Alpha Condé ouvre les portes à l'opposition ». *Jeune Afrique*. 29 novembre 2011.

52. « Guinée-Sierra Leone : le différend frontalier en sursis ». *Guinée Conakry Infos*. 16 octobre 2011.

## E. Mali

*La crise libyenne a eu des répercussions sur l'ensemble de la région sahélienne en termes de prolifération d'armes mais également en termes d'afflux d'anciens combattants. Le Mali est l'un des États les plus concernés et inquiétés par le retour des anciens rebelles touaregs qui menacent de reprendre les armes.*

### 1. Les préparatifs en vue de la présidentielle

La préparation de l'élection présidentielle, prévue pour avril 2012, se fait dans un contexte de tensions croissantes. Le point de conflit porte sur la composition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Les partis d'opposition regroupés autour de Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (SADI) ont demandé à la Cour Suprême malienne d'annuler le décret du 12 septembre portant nomination des membres de la CENI, estimant que sa composition n'était ni équitable ni égalitaire. La société civile, qui a voulu se poser comme médiateur entre les deux parties, a fini par se heurter aux intransigeances des partis de la majorité et est également entrée dans une logique de contestation. La Cour suprême a débouté la requête en octobre<sup>53</sup>.

### 2. Le risque d'une reprise de la rébellion touareg

Une nouvelle organisation militaire de la rébellion touareg, le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA)<sup>54</sup>, est née au mois d'octobre sur la base d'un projet initié par le chef touareg, Ibrahim Ag Bahanga. Elle regroupe trois mouvements, le Mouvement national de l'Azawad (MNA), le Mouvement touareg malien (MTM) ainsi que l'Alliance pour le changement et la démocratie (ADC). Le MNLA est déterminé à « sortir les populations de l'Azawad de l'occupation illégale de leur territoire par le Mali »<sup>55</sup>. La nouvelle organisation a organisé des marches pacifiques les 1er et 8 novembre afin de réclamer la libération des régions de l'Azawad (Gao, Kidal et Tombouctou) « de tous les occupants »<sup>56</sup>.

En outre, il semblerait que le gouvernement malien ne parvienne pas à mettre en place des politiques de réintégration des anciens combattants pro-Kadhafi, laissant ceux-ci à la merci des propositions de recrutement du MNLA<sup>57</sup>. Le président malien a persévéré tout le trimestre dans sa politique de la main tendue envers les Touareg revenus de Libye désireux d'instaurer la paix ou de coopérer avec l'État malien : il a d'ailleurs rencontré une délégation de militaires de la communauté Imghad début décembre<sup>58</sup> ainsi que les représentants d'un groupe armé de la communauté des Iforas<sup>59</sup>.

53. « CENI-Mali : la Cour suprême déboute des partis d'opposition ». Afrique en ligne. 13 octobre 2011.

54. Bien que nouvelle l'organisation se serait déjà dotée d'un chef d'état major militaire en la personne de Mohamed Nadjem, l'un des fondateurs de la rébellion, d'un secrétaire général chargé de l'aspect politique, Billal Ag Cherif et d'un porte-parole, Hama Ag Sidahmed.

55. « Création d'un mouvement de libération de l'Azawad : une nouvelle rébellion plane sur le nord Mali ». *El Watan*. 29 octobre 2011.

56. « Nord du Mali : des marches populaires pour la libération de l'Azawad ». *El Watan*. 5 novembre 2011.

57. « Nord-Mali : l'impatience gagne les Maliens venus de la Libye ». Africatime. 21 novembre 2011.

58. « Mali : des militaires touaregs revenus de Libye ». Afrique en ligne. 6 décembre 2011.

59. « Mali : nouveau ralliement d'un groupe armé touareg rentré de Libye ». *Afreeknews*. 22 décembre 2011.

## F. Liberia : l'élection présidentielle

*Si la présidente sortante a bénéficié d'un fort soutien de la Communauté internationale lors de son mandat, dans son pays elle est fortement critiquée : certes, elle a construit de nouvelles infrastructures, telles des écoles et des hôpitaux, obtenu le soutien de nombreux bailleurs de fonds internationaux et augmenté le salaire des fonctionnaires mais le chômage est toujours aussi important (80%), les réseaux électriques et d'approvisionnement en eau n'ont pas connu d'amélioration et sont pratiquement inexistantes. En outre, ces apports se sont essentiellement concentrés sur la capitale Monrovia, renforçant les disparités avec le reste du pays<sup>60</sup>.*

Le 11 octobre se sont déroulées les élections couplées, présidentielle, parlementaires et sénatoriales. La présidentielle opposait Ellen Johnson Sirleaf, la première femme à avoir été élue chef d'un État africain en 2005 et récemment co-lauréate du prix Nobel de la paix 2011, à son principal rival Winston Tubman. Malgré « quelques dysfonctionnements » observés par les observateurs de l'Union africaine<sup>61</sup>, la CEDEAO a salué la participation de plus de 70%<sup>62</sup> de la population. La candidate sortante a obtenu 43,9% des suffrages exprimés, son rival 32,7%, l'ex-chef rebelle Prince Johnson, 11%, et le juriste Charles Brumskine, 5%. La mobilisation des citoyens a été très forte, et en de nombreux endroits la participation dépassait les 70%. Concernant la Chambre des représentants, le parti de la présidente sortante, bien que majoritaire (22 sièges sur 64), n'a pas la majorité absolue et devra composer avec le Congrès pour le changement démocratique (CDC) de Winston Tubman et l'Union nationale pour le progrès démocratique de Prince Johnson.

Les tensions sont allées croissantes dans l'entre-deux tours de la présidentielle en raison de la conjonction de plusieurs facteurs : d'une part, l'appel au boycott du second tour par Winston Tubman dénonçant des fraudes (et notamment des bourrages d'urnes avec 800 000 bulletins<sup>63</sup>) et obtenant la démission du chef de la commission électorale nationale en raison de sa trop grande proximité avec la présidente sortante. L'idée du boycott a été condamnée tant par la CEDEAO que par l'UA et les États-Unis. C'est pourquoi la CEDEAO a envoyé 200 observateurs, plus que lors du premier tour, afin qu'une présence soit effective dans les 15 comtés du pays et dans les 19 bureaux de dépouillement des votes<sup>64</sup>. À cela s'ajoute la crainte que suscitent les miliciens libériens et ivoiriens rentrés au Liberia après la défaite de Laurent Gbagbo<sup>65</sup>. Enfin, les violences qui ont précédé le scrutin ont réveillé le spectre des deux guerres civiles qu'a connues le pays entre 1989 et 2003 : quelques jours avant le scrutin, des violences ont éclaté à l'encontre des médias (siège d'une radio d'opposition incendié, attentat contre le siège d'une chaîne de télévision et d'un journal, menaces de morts contre les journalistes)<sup>66</sup>; la veille du scrutin, des affrontements accompagnés de tirs ont eu lieu entre les partisans de Winston Tubman et les forces de police, qui ont occupé le siège du Congrès pour le changement démocratique (CDC). Bien

60. « Récente Nobel de la paix, Ellen Johnson Sirleaf en quête d'un deuxième mandat ». *France24*. 11 octobre 2011.

61. « Liberia : l'opposition décide de se retirer du processus électoral ». *L'Expression*. 15 octobre 2011.

62. « Liberia : le manque de transparence est dénoncé ». *Al-Ahram Hebdo*. Semaine du 19 au 25 octobre 2011.

63. « Liberia : le manque de transparence est dénoncé ». *Art.cit.*

64. « Liberia : second tour de la présidentielle ». *Afrique en ligne*. 4 novembre 2011.

65. « Présidentielle au Liberia : Ellen Johnson Sirleaf favorite, son rival menace de se retirer ». *Le Monde*. 4 novembre 2011.

66. « Liberia : les médias libériens, cibles de menaces et d'attaques ». *Allafrica.com*. 1er novembre 2011.

que la MINUL se soit interposée et ait délogé les forces de police, des morts étaient à déplorer<sup>67</sup>. Une commission d'enquête indépendante a été mise sur pied avec l'aide d'un membre du FBI afin de convaincre l'opposition de l'impartialité de la démarche<sup>68</sup>.

Ellen Johnson Sirleaf, soutenue par les candidats arrivés en troisième et quatrième positions<sup>69</sup> et a été élue, le 8 novembre, avec plus de 90% des suffrages exprimés – contre 9% pour W. Tubman malgré son retrait. En revanche, le taux de participation (37%) s'est avéré très bas, ce qui ne lui donne guère de légitimité<sup>70</sup>. Les observateurs internationaux n'ont relevé aucune irrégularité majeure. Si très rapidement le rival défait Winston Tubman a annoncé sa volonté de travailler avec la présidente, il s'est ravisé, a demandé l'organisation d'un nouveau scrutin au mois de décembre<sup>71</sup>, et organisé une manifestation en mémoire des victimes pré-électorales.

Les tensions sont restées vives au point que le 23 décembre, les autorités ont imposé un couvre-feu dans la capitale Monrovia à la suite de violentes manifestations de jeunes ayant participé à un programme gouvernemental d'emplois à temps partiel et dénonçant le non-paiement de leurs salaires.

Le 14 décembre, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 2025 en vue de reconduire pour un an son dispositif de sanctions à l'encontre du Liberia. Ces sanctions limitent les déplacements d'un ensemble de personnes susceptibles de porter atteinte à la stabilité du pays et de la région et prolongent l'embargo sur les armes<sup>72</sup>.

---

67. « Affrontements au Liberia à la veille de la présidentielle ». *L'Express*. 7 novembre 2011.

68. « Liberia : Ellen Johnson appelle le FBI à la rescousse ». *Jeune Afrique*. 16 décembre 2011.

69. « Liberia : Winston Tubman laisse planer le doute sur sa participation au 2nd tour de la présidentielle. » *RFI*. 1er novembre 2011.

70. « Liberia : crise post-électorale en perspective ». *GuinéeConakry.info*. 15 novembre 2011.

71. « Liberia : victoire de Sirleaf contestée, appel à un rassemblement ». *Le Parisien*. 13 novembre 2011.

72. « Nouveaux troubles au Liberia ». *Toulouse7.com*. 15 décembre 2011.

## II. TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

### A. La déstabilisation de la bande sahélienne face à la crise libyenne

*La disparition de l'ex-« Guide » libyen a généré de nombreuses questions sur les conséquences qu'elle aurait parmi ses partisans en fuite dans la zone saharo-sahélienne ainsi que sur la capacité du Conseil national de transition libyen à asseoir son autorité sur l'ensemble du pays et à sécuriser l'ensemble des arsenaux.*

#### 1. Les mouvements de population

##### a. La fuite des combattants de Kadhafi dans les états frontaliers

Au cours du dernier trimestre 2011, les partisans pro-Kadhafi n'ont cessé d'affluer principalement au Mali et au Niger, notamment au mois d'octobre, consécutivement à la chute de Syrte, dernier bastion de résistance, et à la mort du « Guide » le 21 octobre.

À la mi-octobre, un convoi de 78 véhicules, transportant quelque 400 hommes, est arrivé dans le Nord du Mali. Il s'agissait de combattants Touareg qui avaient lutté auprès du colonel Kadhafi. Ils étaient issus de trois tribus distinctes : les Chamanamas et les Ifoghas, alliés naturels, et les Imghads<sup>73</sup>. Tandis que ces derniers ont accepté la main tendue du gouvernement malien à travers un de ses émissaires, de désarmer et d'être réintégrés dans les forces armées maliennes, la majorité des premiers ont pris le chemin des collines du nord-est de Kidal – ce qui laisse libre cours à toutes les hypothèses.

Si certains pensent que la reprise d'une rébellion touareg est difficile en l'absence d'un chef (Ibrahim Ag Bahanga ayant trouvé la mort cet été) et d'une coordination des différents éléments<sup>74</sup>, d'autres estiment qu'au contraire, les Touaregs armés, équipés et entraînés pourraient profiter de cet avantage pour raviver la rébellion et faire valoir leurs revendications<sup>75</sup>. La désertion de trois officiers touaregs occupant de hauts postes au sein de l'armée malienne pour rejoindre les anciens mouvements rebelles va pourtant dans le sens de cette dernière hypothèse<sup>76</sup>.

##### b. L'affluence des réfugiés civils

Selon le HCR, près de 700 000 personnes ont quitté la Libye depuis le début du conflit : la majorité a regagné le pays d'origine mais des milliers d'autres sont encore coincés dans des camps de réfugiés dans des conditions de grande précarité. Leur évacuation est rendue difficile par plusieurs facteurs : d'une part, l'augmentation du prix du carburant ; d'autre part, le statut de réfugié politique de certains qui complique leur transfert par la nécessité de trouver une situation adaptée ; enfin, le manque de pays volontaires pour les accueillir – seule une dizaine s'est déclarée

73. Les Chamanamas et les Iforas s'étaient alliés lors des rébellions touaregs de 2006 et 2009 tandis que les Imghads avaient été enrôlés dans les forces de répression de ces mouvements.

74. « Nord-Mali : la crainte d'une nouvelle rébellion ». *RFI*. 17 octobre 2011.

75. Le porte-parole du Mouvement touareg du Nord Mali (MTNM), Hama Ag Sid'Ahmed, a annoncé à *Associated Press*, à la mi-octobre, qu'une grande réunion de Touaregs se préparait, afin, selon lui, de définir une stratégie politique et militaire.

76. « Mali : défection d'officiers touareg ». *Les Afriques*. 28 octobre 2011.



favorable, les États-Unis, la Norvège, la Suède, les Pays-Bas, la Belgique, l'Irlande, le Canada, l'Australie, le Portugal, le Danemark et la Finlande<sup>77</sup>.

Le Niger et le Mali se voient submergés par l'afflux de réfugiés civils. Le premier, en sus d'accueillir, à titre humanitaire, des dizaines de proches du colonel Kadhafi, voit affluer près de 200 000 Nigériens résidant et travaillant jusque-là en Libye. Sans pour autant avoir les structures d'accueil adéquates, le Mali doit faire face à l'arrivée, dans le nord-est du pays, de centaines de civils dans le dénuement le plus total et souffrant de différentes maladies.

### c. Les solutions envisagées

Face à l'afflux des militaires libyens d'origine malienne, le Mali a opté pour une politique de conciliation pour deux raisons : le devoir d'accueillir des ressortissants du pays et la prévention face au danger d'une dispersion de ces éléments armés sur le territoire malien<sup>78</sup>. Toutefois, un ministre malien n'a pas manqué de faire remarquer que ces militaires sont également libyens et ce, depuis de nombreuses années et, qu'en conséquence, le CNT devrait « jouer la carte de la réconciliation nationale et les accepter pour que le Sahel, déjà déstabilisé, ne le soit pas davantage »<sup>79</sup>.

Des efforts ont également été consentis par l'Algérie qui a accepté de rouvrir sa frontière face à l'afflux de réfugiés civils, notamment des femmes et des enfants<sup>80</sup>.

## 2. La dispersion des armes libyennes dans le Sahel

### a. La nature de la menace relative aux armes en circulation



<http://www.afrik.com/article24050.html>

Concernant la quantité de missiles sol-air en circulation, SA-7 et SA-24, les estimations varient entre 5000 et 10 000 et le danger qu'ils représentent est jugé différemment selon les interlocuteurs. Les militaires au sein du CNT se veulent rassurants du fait que nombre de ces missiles sont dépourvus de leur crose de mise à feu ou de batteries chargées – ce qui les rend inutilisables<sup>81</sup> ; les services de renseignement français se refusent à toute hypothèse et se contentent de remarquer que pour le moment, aucun tir des kadhafistes n'a touché un avion ou un hélicoptère français ou britannique et qu'AQMI

continue de se limiter à l'enlèvement de ressortissants étrangers<sup>82</sup>. En outre, pour faire face aux risques à l'encontre des avions de ligne survolant la zone saharo-sahélienne, il est possible d'équiper les appareils de systèmes de leurre.

77. « Libye : ces réfugiés parias dont (presque) personne ne veut ». *Jeune Afrique*. 30 septembre 2011.

78. Ainsi que le souligne un responsable du gouvernorat du Nord, « au lieu de les laisser (ces ex-militaires) s'évaporer dans la nature et constituer une source de danger, nous avons décidé de les accueillir avec armes et bagages pour mieux les insérer. [...] ceux qui reviendront armés seront désarmés en douceur ». Voir « Des soldats maliens de Libye rentrent dans un pays déjà fragilisé ». *AFP*. 10 octobre 2011.

79. « Près de 500 Touareg accueillis par l'Algérie ». *L'Expression*. 11 octobre 2011.

80. Voir monitoring du 3e trimestre juillet-septembre 2011.

81. « L'afflux au Sahara et dans le sahel d'armes de tous calibres ». *L'Express*. 20 octobre 2011.

82. Idem.

En revanche, les inquiétudes sont plus vives concernant les explosifs et les armes légères et de petit calibre. Un des chefs d'AQMI, Mokhtar Belmokhtar, a déclaré que de nombreuses armes libyennes étaient tombées entre les mains des membres de son organisation<sup>83</sup>. Le groupe terroriste d'AQMI ou d'autres groupes armés de la région sont capables d'utiliser les tonnes d'explosifs militaires des arsenaux libyens pour fabriquer toutes sortes de bombes, pouvant servir contre des intérêts étrangers ou contre les autorités de la région<sup>84</sup>. Quant aux quelque 800 000 à 1 000 000 d'armes légères en circulation dans l'ensemble du pays, il est à craindre qu'elles fassent perdurer un climat d'insécurité pendant très longtemps encore<sup>85</sup>.

Début novembre, les forces armées nigériennes ont eu un accrochage avec un groupe de Touareg maliens lourdement armés revenant de Libye en direction du Nord-Mali<sup>86</sup>. Parmi ces derniers, quatorze ont trouvé la mort. Les soldats nigériens, qui ont dénombré une victime dans leurs rangs, ont fait quelques prisonniers et ont récupéré six véhicules Toyota ainsi que les armements suivants : deux mitrailleuses de 14,5 mm, quatre mitrailleuses de 12,7 mm, deux mitrailleuses ML49, trois mitrailleuses M80, 36 fusils d'assaut, trois roquettes RPG-7, 11 000 munitions de différents calibres<sup>87</sup>.

#### *b. Les solutions envisagées*

- Initiatives internationales et régionales

Le 29 septembre, les experts de l'Union africaine se sont accordés sur un projet de stratégie de lutte contre la prolifération des armes libyennes en Afrique de l'Ouest. Cette stratégie porte uniquement sur les armes légères et de petit calibre. Il reviendra au Conseil exécutif de l'organisation régionale de statuer sur son adoption lors de sa session de janvier 2012<sup>88</sup>.

À l'initiative de la Russie, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, le 31 octobre, la résolution 2017 sur la situation en Libye. Les quinze membres ont demandé aux nouvelles autorités libyennes de tout mettre en œuvre afin d'empêcher la prolifération des armes issues des arsenaux, notamment celle des MANPADS, missiles sol-air portables<sup>89</sup>. L'ONU encourage également les États de la région, à savoir l'Algérie, l'Égypte et le Niger, à unir leurs efforts pour tenter de localiser les armes<sup>90</sup>.

Le 23 décembre, une mission de l'ONU a achevé sa visite de trois semaines dans quelques pays de la région sahélo-saharienne (Mali, Niger, Tchad, Mauritanie) : elle était chargée de dresser un bilan des conséquences de la crise libyenne sur ces États afin d'y apporter des solutions appropriées. Composée de représentants de l'UA et d'agences de l'ONU, la mission a fini par une rencontre le

---

83. « Mauritanie : un chef d'AQMI dit avoir acquis des armes libyennes ». AFP. 9 novembre 2011.

84. « L'afflux au Sahara et dans le sahel d'armes de tous calibres ». *art.cit.*

85. « Trafic d'armes : la Libye, un arsenal à ciel ouvert ». *Marianne*. 14 octobre 2011.

86. « Niger : des Touaregs maliens venant de Libye pris en embuscade à Assamaka ». *Jeune Afrique*. 17 novembre 2011.

87. « Un accrochage fait 14 morts dans le nord du Niger ». *L'Express*. 9 novembre 2011.

88. « L'Union africaine veut récupérer les armes libyennes ». *L'Expression*. 1er novembre 2011.

89. Résolution du CSNU « La situation en Libye », S/RES/2017 (2011).

<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N11/573/34/PDF/N1157334.pdf?OpenElement>

90. « La Libye face au danger des armes ». *Afrik.com*. 2 novembre 2011.

22 décembre avec le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest<sup>91</sup>.

Après des discussions avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), le CNT a décidé de poursuivre et d'achever la destruction des armes chimiques pour le 29 avril 2012, conformément aux accords conclus sous le régime du colonel Kadhafi. Par ailleurs, de nouvelles armes chimiques non déclarées par le régime précédent et ayant été découvertes par le CNT, doivent faire l'objet d'une investigation de l'OIAC<sup>92</sup>.

- Initiatives occidentales

Début octobre, Liam Fox, qui était alors le ministre britannique de la Défense, a annoncé que des experts britanniques aidaient au processus de désarmement en Libye, notamment pour ce qui concerne des missiles sol-air. Ils ont également permis de repérer d'éventuels sites susceptibles de renfermer ce même genre de missiles<sup>93</sup>.

Les États-Unis ont davantage mis l'accent, depuis l'été, sur la surveillance des stocks d'armes chimiques et de matériaux nucléaires<sup>94</sup>. Au cœur de l'attention américaine depuis septembre, la sécurisation des dépôts d'armes et la recherche des armes pillées. Pour mener à bien ces actions, les Américains ont lancé un programme de 30 millions de dollars : des drones survolent les zones où se trouvent les entrepôts libyens (notamment l'oasis de Jouffra) et neuf équipes d'experts américains et libyens ont été déployées dans le pays depuis le début du mois de septembre<sup>95</sup>. L'AFP et *Human Rights Watch* témoignent et dénoncent pourtant une absence de protection sérieuse des divers entrepôts<sup>96</sup>.

- Initiatives nationales des « pays du champ »

Les agences de sécurité de l'Algérie, du Mali, du Niger et de la Mauritanie sont parvenues à établir une liste de 26 trafiquants d'armes libyennes et à lancer des mandats d'arrêt internationaux à leur rencontre ; ils seraient originaires des « pays du champ » mais également du Tchad, du Nigeria, du Sénégal, du Burkina-Faso et de la Libye. Parmi ces trafiquants se trouvent deux figures d'AQMI, Yahia Djouadi, responsable de la zone saharienne, et Abdelhamid Bouzid, son adjoint militaire<sup>97</sup>. Les services de renseignement estiment qu'ils seraient organisés en trois réseaux : l'un aurait pour destination l'Algérie, un second serait intimement lié à AQMI et un troisième serait celui des mercenaires tchadiens et combattants libyens<sup>98</sup>. Ils seraient à l'origine d'une prolifération au-delà

91. « Visite d'une mission de l'ONU dans la région du Sahel pour évaluer l'impact de la crise libyenne ». *French People Daily*. 18 décembre 2011.

92. « Le CNT confronté au danger des armes chimiques ». *Jeune Afrique*. 4 novembre 2011.

93. « Libye : Londres aide au désarmement ». *Europe1*. 10 octobre 2011.

94. Officiellement la Libye dispose de 11 tonnes de gaz moutarde. Et ce, même si les 3563 munitions (missiles, obus, bombes) pouvant servir de vecteurs ont été détruites selon l'OIAC. « Libye : les forces du CNT négocient une trêve à Syrte ». *Le Monde*. 27 septembre 2011.

95. « Les Américains s'allient aux insurgés ». *L'Expression*. 9 octobre 2011.

96. Voir « Libya : transitional council failing to secure weapons ». *Human Rights Watch*. 25 octobre 2011. Et « Libye : des milliers de tonnes de munitions sans surveillance autour de Syrte ». *La Libre.be*. 26 octobre 2011.

97. « Les États du Sahel s'unissent contre le trafic d'armes : le Mali et ses partenaires aux trousseaux de 26 trafiquants ». *Dernières nouvelles d'Algérie*. 22 octobre 2011.

98. « Une trentaine de terroristes et trafiquants d'armes très recherchés dans le Sahel ». *Le Matin.dz*. 7 octobre 2011.

de la région du Sahel et « concerne[rait] des pays moins exposés [au] danger [du terrorisme], comme le Sénégal »<sup>99</sup>.

Les États sahéliens agissent également à l'échelle nationale : ainsi, les ministères algériens de la Défense et de l'Intérieur ont mis sur pied une cellule chargée du suivi de ces trafics d'armes et, notamment de l'élaboration d'une base de données sur la nature et la quantité d'armes ayant atterries entre les mains d'AQMI et d'autres groupes criminels<sup>100</sup>. Le Mali a décidé, quant à lui, de désarmer en douceur, ce qui signifie racheter les armes des militaires maliens de retour de Libye. Pour cela, il a établi une structure dans le nord du pays qui centralise ces actions permettant d'éviter une dispersion dans les mains d'acteurs potentiellement dangereux<sup>101</sup>. Quant au président nigérien nouvellement élu, Mahamadou Issoufou, il a pris soin de s'attacher les Touaregs et d'éviter une nouvelle révolte en nommant l'un des leurs, Brigi Rafini, à la tête du gouvernement<sup>102</sup>.

## B. Les politiques de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière

*Au mois de novembre 2011, deux Français ont été enlevés au Mali ainsi que trois autres Européens tandis qu'un quatrième était froidement abattu pour avoir résisté à son enlèvement. Les pays du Sahel, bien qu'organisés au sein du CEMOC et autour d'un centre de renseignement, peinent à mettre en place des actions conjointes, notamment des patrouilles communes pour lutter efficacement contre l'insécurité dans le Sahel en général, et les enlèvements d'Occidentaux en particulier.*

### 1. Les initiatives internationales

- **Rencontres politiques internationales**

L'esprit de la conférence d'Alger (septembre 2011) et du forum global de lutte contre le terrorisme (septembre 2011) s'est retrouvé lors des rencontres politiques de haut niveau de ce trimestre. À Washington, début novembre, les ministres des Affaires étrangères algérien, malien, mauritanien et nigérien ont défini avec des représentants des Départements d'État, de la Défense, de la Justice et de l'Intérieur et du Conseil national de sécurité les priorités des « pays du champ » dans la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et l'éradication de la pauvreté<sup>103</sup>. À Bruxelles, début décembre, ils ont discuté avec les représentants européens du Service d'action extérieure de l'UE de l'élargissement de la seconde conférence d'Alger, dite Alger II, – prévue pour début février – à la Tunisie, au Maroc, au Nigeria et à la Libye<sup>104</sup>. Enfin, le 11 décembre, dix ministres de la Défense du sud de l'UE et d'Afrique du nord (Espagne, France, Malte, Portugal, Italie, Algérie, Mauritanie, Libye, Tunisie, Maroc) se sont rencontrés à Nouakchott en vue d'avancer sur la coopération anti-terroriste. Ils se sont accordés pour créer « un état major non permanent pour des interventions en cas de crises »<sup>105</sup>. En revanche, les premiers obstacles dans la lutte

99. « La mise en place d'une nouvelle instance de sécurité au Sahel facilitera la lutte contre le commerce illicite d'armes provenant de Libye ». *Magharebia*. 17 octobre 2011.

100. Idem.

101. « L'afflux au Sahara et dans le Sahel d'armes de tous calibres ». *Art.cit.*

102. « Les armes de Kadhafi : un legs mortel pour l'Afrique ». *L'Express*. 20 octobre 2011.

103. « Sécurité au Sahel : M. Messahel lundi à Washington pour des discussions plurilatérales ». *Algérie Soir*. 5 novembre 2011.

104. Entretien avec des membres du Service européen d'action extérieure, Bruxelles, 21 décembre 2011.

105. « Otages au Niger : la Mauritanie appelle à ne pas payer de rançons ». *France TV*. 12 décembre 2011.

internationale contre le terrorisme ont vu le jour en décembre lorsque l'Algérie a interdit aux drones français et américains de survoler les portions du territoire algérien frontalières de la Mauritanie, du Mali, du Niger et de la Libye<sup>106</sup>.

- **Groupes internationaux de travail**

Les 11 et 12 octobre s'est tenu à Alger un atelier destiné à renforcer la coordination en vue d'actions internationales de coopération pénale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Sous l'impulsion de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNDOC), il regroupait Interpol et des experts algériens, canadiens, français et belges<sup>107</sup>.

Un mois plus tard, les 16 et 17 novembre 2011, a eu lieu la première réunion du premier groupe de travail du Forum global de lutte contre le terrorisme (FGCT), présidé par l'Algérie et le Canada, réunissant des représentants de 30 États et plus de 150 experts. Il s'est agi de déterminer les lacunes et les capacités existantes des États de la région en vue de décider de mesures concrètes destinées à renforcer leurs capacités de la lutte contre le terrorisme<sup>108</sup>.

Mi-décembre, une formation de militaires de 16 pays s'est tenue à Bamako afin de préparer le grand exercice militaire *Flintlock* de 2012 afin de renforcer la coopération de plusieurs forces armées dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé<sup>109</sup>.

## 2. Les initiatives régionales

- **À l'échelle de l'Afrique de l'Ouest**

Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours de ce trimestre afin d'organiser dans divers domaines la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Les 16 chefs de la sécurité de la CEDEAO ont ainsi pu définir des menaces prioritaires (la frontière ivoiro-libérienne, les prochaines élections au Liberia, la piraterie dans le golfe de Guinée et l'impact de la crise libyenne<sup>110</sup>) ; des experts gouvernementaux des États membres de la CEDEAO ont amendé l'avant-projet de stratégie de lutte antiterroriste élaboré en mai et se sont accordés sur des recommandations qui allient sécurité et développement<sup>111</sup>. Enfin, le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'ouest (Giaba) a organisé une sensibilisation et une formation des acteurs du secteur financier des États de la CEDEAO, de l'Algérie, du Maroc et de la Mauritanie, afin de renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme<sup>112</sup>.

- **À l'échelle des « pays du champ »**

Fin octobre, les États du CEMOC ont enfin pu annoncer qu'ils avaient réussi à dégager 10 000 soldats (sur les 75 000 prévus) afin de débiter les opérations militaires dans la zone sahélo-saharienne. L'objectif n'est pas de créer une zone de guerre mais une zone de stabilité. Pour ce

106. « L'Algérie refuse le survol des drones américains et français au-dessus de ses zones désertiques ». *Xinhua*. 11 décembre 2011.

107. « Lutte anti-terroriste : le Canada souhaite « approfondir » sa coopération avec l'Algérie et les pays du Sahel ». *Le Temps.dz*. 11 octobre 2011.

108. « Renforcer les capacités de lutte antiterroriste au Sahel ». *La Tribune*. 17 novembre 2011.

109. « Les militaires de 16 pays réunis à Bamako dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et les crimes organisés ». *Radio Chine Internationale*. 19 décembre 2011.

110. « West Africa : Ecowas Defence chiefs worry over illegal weapons ». *Allafrica.com*. 5 octobre 2011.

111. « Terrorisme : front commun contre l'insécurité ». *Le Républicain*. 14 octobre 2011.

112. « La Cedeao et le Maghreb s'unissent avec la Suisse contre le blanchiment ». *Agence EcoFin*. 12 octobre 2011.



faire, la coalition envisagerait d'étendre sa coopération au Maroc et à la Tunisie, voire à la Libye quand celle-ci se sera stabilisée<sup>113</sup>. Mais, le 21 novembre, lors de la réunion du CEMOC à Bamako – qui a vu le mandat de la présidence échoir au chef d'état major mauritanien –, l'Algérie a été critiquée pour son manque de coopération : elle a refusé que le Maroc soit associé à la lutte anti-terroriste régionale et se montre peu favorable aux coopérations bilatérales développées par les pays du champ avec la France<sup>114</sup>. En revanche, face à la recrudescence des actions de la secte Boko Haram, le Nigeria, au cours du mois de novembre, a intégré l'Unité de fusion et de liaison (UFL) rattachée au CEMOC<sup>115</sup>.

### 3. Les stratégies nationales

- **En Mauritanie : utiliser les armes des terroristes**

L'armée mauritanienne a mobilisé des unités de lutte anti-terroriste, les Groupes spéciaux d'intervention (GSI), qui se relaient tous les trois mois dans la zone interdite de 800 km sur 200 km en plein Sahara, et n'hésitent pas à poursuivre les terroristes en territoire malien<sup>116</sup>. Ces unités adoptent le mode de vie des terroristes d'AQMI. Ils ne montent pas de campement et ne se ravitaillent que rarement, ils sont mobiles et se déplacent en fonction des renseignements collectés qui leur sont transmis et se préparent à affronter des embuscades des terroristes<sup>117</sup>.

- **Au Nigéria : l'extension de Boko Haram et la reprise des activités du MEND**

Au cours du mois d'octobre, plusieurs attaques imputées au groupe islamiste ont eu lieu dans le nord du pays, faisant plusieurs morts parmi les civils dont un député et un journaliste, les policiers et les militaires<sup>118</sup>. À l'occasion des fêtes de l'Aïd al-Adha en novembre, la capitale de l'État de Yobe a été victime de plusieurs attaques de la secte contre des établissements religieux et policiers qui ont fait plus de 150 morts et un nombre équivalent de blessés<sup>119</sup>. Le centre du Nigeria a également été victime de violences ethno-religieuses mortelles à la mi-novembre<sup>120</sup>. Au mois de décembre, les attaques (dont certaines à l'arme lourde ou à l'explosif) se sont multipliées contre des bâtiments militaires, des postes de police, des banques, une école militaire et des églises chrétiennes<sup>121</sup>. Mi-décembre, Boko Haram a menacé de mener davantage d'attaques tant que la charia ne serait pas établie dans l'ensemble du pays<sup>122</sup>.

113. « La coalition algéro-sahélienne ouverte au Maroc et à la Tunisie ». *Le courrier d'Algérie*. 21 octobre 2011.

114. « Les enlèvements au Mali illustrent l'échec de la coopération militaire au Sahel ». *AFP*. 27 novembre 2011.

115. « Lutte antiterroriste au Sahel : le Nigeria rejoint l'UFL ». *Liberté Algérie*. 19 décembre 2011.

116. « L'armée mauritanienne engage des recherches en territoire malien suite à l'enlèvement d'un gendarme ». *Afriquinfos*. 23 décembre 2011.

117. « Mauritanie : face à l'ennemi invisible ». Reportage de James André. *France24*. 31 octobre 2011.

118. « Dix-huit personnes massacrées lors d'un raid au nord du Nigéria ». *Le Monde*. 2 octobre 2011. « Explosion et fusillade au Nigeria : 4 morts ». *Le Figaro*. 2 octobre 2011. « Explosion d'une bombe au Nigeria : une patrouille militaire était visée ». *Le Soleil. Dakar*. 10 octobre 2011. « Nigeria : attentat à la bombe contre une base de police mobile ». *Afriquinfos*. 16 octobre 2011. « Nigéria : un député assassiné par des membres présumés d'une secte musulmane ». *20 minutes*. 17 octobre 2011. « Nigéria : des violences politiques font 15 morts ». *Afrique en ligne*. 19 octobre 2011. « Nigéria : Boko Haram revendique l'assassinat d'un journaliste ». *Acturank*. 26 octobre 2011.

119. « Le Nigéria, sous le choc, fête l'Aïd après un assaut d'islamistes radicaux ». *Tv5 monde*. 6 novembre 2011.

120. « Nigeria : 15 morts lors de nouvelles violences dans le centre du pays ». *Afriquinfos*. 25 novembre 2011.

121. « Nord du Nigeria : 3 morts dans une attaque attribuée à des islamistes ». *AFP*. 4 décembre 2011. « Nigeria : trois attentats contre des bars, un mort et des blessés ». *Romandie News*. 11 décembre 2011. « Nigeria : attentat à la bombe à Maiduguri : au moins dix morts ». *AFP*. 13 décembre 2011. « Nigeria : des hommes armés attaquent une école militaire ». *AFP*. 16 décembre 2011. « Nigeria : sept morts dans une fusillade entre la police et des islamistes ».



Fin décembre, à la suite de sanglants attentats de Noël contre des chrétiens, une bombe artisanale a explosé près d'une école coranique dans le sud du pays : cela laisse craindre une potentielle flambée de violences communautaires, à l'instar de celles qui s'étaient produites au début des années 2000 après que la charia a été imposée dans certains États du pays. D'ailleurs, dans le nord du pays, les communautés chrétiennes ont commencé à s'organiser en vivant dans des quartiers séparés et en constituant des milices de protection ou susceptibles de mener des représailles<sup>123</sup>.

Concernant les soutiens de la secte, au cours du mois d'octobre, un des chefs de Boko Haram révélait que certains membres avaient été formés par des islamistes en Mauritanie<sup>124</sup>. Au mois de novembre, c'est au tour d'un porte-parole de Boko Haram de confirmer le soutien apporté par Al Qaïda aux militants<sup>125</sup>.

En réponse aux attaques de la secte, le Nigeria a créé une unité spéciale chargée de la lutte contre la secte, la Joint Military Task Force : les bavures sont nombreuses (arrestations nocturnes, incendies des biens, pillages et vols des domiciles de personnes soupçonnées de collaborer avec la secte, meurtres sans discrimination)<sup>126</sup>. Mais la lutte n'est pas vaine puisque des arrestations ont eu lieu, dont un porte-parole présumé<sup>127</sup>, et un homme politique soupçonné d'être un cerveau de l'organisation<sup>128</sup>. Par ailleurs, le 31 décembre, le président Goodluck Jonathan a décrété l'État d'urgence dans certains États du nord et fermé les frontières.

Concernant la région du delta du Niger, les violences ont diminué et l'activité pétrolière se déroule normalement. Toutefois, il semblerait que les bénéficiaires de l'amnistie de 2009 reprennent peu à peu les armes ou se tournent vers la piraterie. En effet, le gouvernement nigérian n'a pas résolu les problèmes qui avaient poussé les militants au combat : manque d'infrastructures, pas de perspectives économiques pour la jeunesse, faiblesse dans l'accès aux services de base.

À la mi-novembre, le gouvernement nigérian a décidé de rouvrir 22 postes frontières avec le Tchad, le Cameroun, le Niger et le Bénin, en vue de mieux surveiller les flux de biens et de personnes traversant son territoire et ainsi lutter plus efficacement contre la prolifération des armes et les mouvements des groupes armés<sup>129</sup>.

#### 4. Les coopérations bilatérales

- **Coopération de l'Algérie avec les pays occidentaux**

Ces coopérations visent à soutenir les efforts de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière. Différentes rencontres ont donc eu lieu entre des personnalités politiques de haut niveau et des experts: visite du secrétaire d'État adjoint américain pour les

---

AFP. 18 décembre 2011. « Nigeria : le bilan des violences pourrait atteindre 100 morts ». AFP. 24 décembre 2011. « Nigeria : échoppes de chrétiens brûlées, habitants fuyant après les attentats ». AFP. 25 décembre 2011.

122. « Nigeria : la secte Boko Haram jure de lancer davantage d'attaques ». *Afriscoop*. 19 décembre 2011.

123. « Le Nigeria face au spectre d'une guerre de religion ». *Le Monde*. 29 décembre 2011.

124. « Des islamistes mauritaniens liés à un groupe terroriste au Nigéria ». *Magharebia*. 5 octobre 2011.

125. « Nigeria : Boko Haram aidé par Al-Qaïda, menace de nouvelles attaques ». *Romandie News*. 24 novembre 2011.

126. « Nigeria : entre Boko Haram et le gouvernement, la guerre est déclarée ». *Jeune Afrique*. 18 novembre 2011.

127. « Nigeria : des islamistes de Boko Haram soutenus par des politiciens ». *Romandie News*. 21 novembre 2011.

128. « Un sénateur soupçonné de soutenir Boko Haram au Nigeria ». *Afrique en ligne*. 22 novembre 2011.

129. « Nigeria : vers la réouverture de 22 postes frontières pour lutter contre le terrorisme ». *Afrique en ligne*. 15 novembre 2011.

affaires du Proche-Orient et d'Afrique de Nord, Jeffrey Feltman<sup>130</sup>, réunion du groupe de contact algéro-britannique<sup>131</sup>, participation de l'ambassadeur canadien à Alger à un atelier portant sur les mécanismes juridiques internationaux de coopération en matière pénale pour les faits de terrorisme<sup>132</sup>.

- **Coopération de l'Algérie avec les « pays du champ »**



Les zones d'opérations privilégiées d'Aqmi au Sahel (Source : L'Express)

Au cours du dernier trimestre, le gouvernement algérien n'a pas cessé d'organiser des rencontres entre hauts responsables politiques algériens et leurs homologues maliens, mauritaniens<sup>133</sup>, burkinabés<sup>134</sup> et nigériens. Ces visites ont toutes eu pour objectif d'initier ou de consolider des coopérations pour lutter contre le terrorisme : avec le Mali, une feuille de route prévoyant une aide financière algérienne pour le développement du nord du Mali a été adoptée,

renforçant l'idée selon laquelle la lutte contre le terrorisme ne peut s'accompagner que d'un développement social et économique<sup>135</sup>. Avec le Niger, un accord a été signé en vue de procéder à un échange d'informations sur les groupes terroristes et les organisations criminelles dans les zones frontalières, à la mise en place de patrouilles conjointes de sécurité, et à la coordination des services judiciaires et militaires<sup>136</sup>.

- **Coopération bilatérale des Occidentaux et des « pays du champ »**

La plupart des pays du champ coopèrent en bilatéral avec les États-Unis et la France, tous deux bien implantés dans la région. Ces coopérations portent essentiellement sur de la fourniture de matériels et d'équipements militaires et la dispense de formations. Au cours du trimestre écoulé, les États-Unis ont fait un don de matériels militaires (75 véhicules dont 44 pick-up, 18 camions et 6

130. « Washington veut coopérer avec Alger contre le trafic d'armes libyennes au Sahel ». *Le Nouvel Observateur*. 24 octobre 2011.

131. « Dialogue algéro-britannique sur le terrorisme : AQMI et la prolifération des armes au menu ». *El Watan*. 26 octobre 2011. Cette réunion a eu pour thème l'évolution de la menace d'AQMI et les conséquences de la crise libyenne sur la prolifération des armes et des groupes armés.

132 « Lutte anti-terroriste : le Canada souhaite 'approfondir' sa coopération avec l'Algérie et les pays du Sahel ». *art.cit.*

133. « Sahel/Terrorisme : le président mauritanien attendu samedi à Alger ». *Radio Chine Internationale*. 7 décembre 2011.

134. « Algérie-Burkina : clôture des travaux de la 7e session de la commission mixte algéro-burkinabé ». *La Tribune*. 5 novembre 2011.

135. « Le Mali n'acceptera en aucune manière qu'une force étrangère s'installe sur son territoire ». *Le Temps dz*. 28 octobre 2011.

136. « L'Algérie et le Niger s'accordent sur un échange d'informations ». *Le Temps.dz*. 20 décembre 2011.

ambulances, de grandes quantités de vêtements, des postes radio et des pièces de rechange) pour un montant de neuf milliards de dollars au Mali afin de le soutenir dans la lutte antiterroriste<sup>137</sup>. Quant à la France, elle a fourni au Niger, à la demande de son président en septembre, des équipements militaires (véhicules et matériels de transmission) pour un montant de 2,2 millions d'euros ; coopération qui sera renforcée en 2012 par la livraison d'hélicoptères et par des formations<sup>138</sup>. Au Mali, les soldats français forment les soldats d'élite des forces armées maliennes dans le nord du pays<sup>139</sup>. Fin novembre, la France a parlé de sa disponibilité pour collaborer en termes de partage de l'information, de coordination des services et de dispenses de formations<sup>140</sup>.

### C. Le trafic de drogues

*L'Afrique de l'Ouest est devenue une plateforme tournante du trafic de drogues en provenance d'Amérique latine et à destination de l'Europe. En effet, la porosité des frontières et la vaste étendue des territoires permet la circulation des trafiquants et leurs connexions à d'autres réseaux de trafics dans les régions (êtres humains, armes, otages, cigarettes...).*

#### 1. L'extension du trafic de drogues en Afrique de l'Ouest

Un membre de l'Office national de répression du trafic de drogue et de stupéfiants du Mali a confié à l'AFP que la chute du régime libyen avait entraîné la disparition du dispositif sécuritaire mis en place dans la zone sud du pays qui empêchait les trafiquants de drogue de pénétrer en territoire libyen<sup>141</sup>.

#### 2. Comment lutter contre ces trafics ?

Le 26 octobre, à Dakar, le ministre sénégalais de l'Intérieur a annoncé le début des activités de la cellule aéroportuaire anti-traffic (Caat) pour lutter contre le narcotrafic en Afrique de l'Ouest. Il s'agit de mettre en place un vaste projet de communication (AIRCOP) – financé par l'Union européenne et le Canada et fruit d'un partenariat avec l'ONUUDC, l'OMD et Interpol – entre une vingtaine d'aéroports d'Amérique latine, d'Afrique et des Caraïbes. Le Cap-Vert, le Ghana, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Nigéria auraient l'intention de se doter d'une Caat similaire selon le ministre sénégalais<sup>142</sup>.

La Gambie a choisi l'option de condamnations sévères à l'encontre des trafiquants de drogue. Ainsi, un de ses tribunaux a condamné quatre Vénézuéliens, deux Néerlandais, un Nigérian et un Mexicain à cinquante ans de prison pour trafic de cocaïne. L'objectif du juge était d'« envoyer un signal à d'autres trafiquants de drogue : la Gambie est une zone interdite pour eux »<sup>143</sup>.

137. « Un don US de plus de 9 milliards de dollars au Mali ». *Le Temps dz*. 29 octobre 2011.

138. « Niger : la France donne des équipements militaires au Niger pour lutter contre AQMI ». *Afreekelection*. 5 novembre 2011.

139. « Mali : soldats maliens et français à la recherche de deux Français kidnappés ». *Le Point*. 25 novembre 2011.

140. « Nigeria : la France va coopérer sur la lutte anti-terroriste ». *AFP*. 12 novembre 2011.

141. « Mali-Libye/ Sahel : drogues, armes, Qaïda ». *L'Express*. 13 octobre 2011.

142. « Narcotrafic en Afrique de l'Ouest : une cellule aéroportuaire de lutte installée à Dakar ». *Le Soleil. Dakar*. 27 octobre 2011.

143. « Gambie : 8 étrangers condamnés à 50 ans de prison ferme pour trafic de cocaïne ». *AFP*. 12 octobre 2011 ;

## D. La piraterie dans le Golfe de Guinée

*Les actes de piraterie sont en augmentation dans le golfe de Guinée : ils visent des bateaux de pêche, des plateformes pétrolières ou des navires commerciaux. Si les méthodes des pirates ouest-africains diffèrent de celles des pirates du golfe d'Ade, elles sont tout aussi néfastes pour l'économie de la région et requièrent des coopérations interétatiques.*

### 1. État des lieux de la piraterie

Le 2 octobre, au large du Bénin, des pirates ont détourné un chimiquier et ont emporté tout l'argent et les objets de valeur qui s'y trouvaient<sup>144</sup>; quelques jours après, au large du Nigéria, un autre fut attaqué, son équipage enlevé puis libéré une dizaine de jours plus tard<sup>145</sup>; à la fin du mois, un pétrolier a été détourné et son équipage enlevé avant d'être relâché quelques jours plus tard<sup>146</sup>. Au début du mois de novembre, un bateau de vitesse a été pris d'assaut au large de l'État pétrolier nigérian de Bayelsa : ses occupants civils ont été délestés de leurs biens<sup>147</sup>; un navire nigérian travaillant pour une compagnie pétrolière internationale a également été attaqué au sud du Nigéria.

### 2. Les politiques de lutte contre la piraterie

#### a. Les initiatives internationales

Le lundi 31 octobre, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 2018 qui condamne les actes de piraterie et de vols à main armée dans les eaux du golfe de Guinée. Elle recommande la mise en œuvre d'une stratégie globale de lutte contre ces actes de criminels (réglementation, législation appropriée, plan de lutte régional, actions communes et/ou bilatérales) de la part de la Commission du golfe de Guinée<sup>148</sup>, de la CEDEAO et de la CEEAC<sup>149</sup>.

À la mi-novembre, une mission d'évaluation de l'ONU sur la piraterie dans le golfe de Guinée s'est rendue au Bénin, au Nigeria, au Gabon, et enfin en Angola où ils ont terminé leur mission. Cette mission a consisté en des séances de travail avec le Bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale (UNOCA) et la Communauté des États d'Afrique centrale (CEEAC), et en des rencontres avec les autorités politiques des différents États parcourus ainsi qu'avec le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de l'UNOCA. Le résultat escompté est la rédaction d'un rapport comprenant des recommandations en vue de mettre un terme à la piraterie<sup>150</sup>.

144. « Inquiet pour son économie, le Bénin s'arme face aux pirates maritimes ». *AFP*. 13 octobre 2011.

145. « Nigéria : l'équipage du chimiquier Cape Bird libéré sain et sauf ». *Mer et Marine*. 17 octobre 2011.

146. « Nigeria : pétrolier détourné : l'opérateur sans nouvelles de l'équipage ». *AFP*. 4 novembre 2011.

147. « Piraterie dans les voies maritimes au Nigeria ». *Afriquinfos*. 1er novembre 2011.

148. La Commission du Golfe de Guinée a été créée en 2001 afin de traiter des questions économiques, sécuritaires, maritimes et environnementales. Elle regroupe huit États : l'Angola, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria, Sao Tomé-et-Principe et la République démocratique du Congo.

149. « Le Conseil de sécurité condamne les actes de piraterie et appelle à agir ». *Centre d'actualités de l'ONU*. 31 octobre 2011. Voir aussi le texte de la Résolution du CSNU « Paix et sécurité en Afrique », *S/RES/2018 (2011)*.

<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N11/573/22/PDF/N1157322.pdf?OpenElement>

150. « Piraterie maritime : une mission de l'ONU au Gabon ». *Afrique en ligne*. 8 décembre 2011.

### b. Les initiatives régionales

En novembre, la CEDEAO a décidé d'organiser un sommet sur la piraterie au cours du premier trimestre 2012 afin d'organiser la coopération et la coordination entre les États concernés<sup>151</sup>.

### c. Les initiatives nationales

Des États, tels le Bénin, n'hésitent pas à solliciter des appuis extérieurs, qu'ils soient régionaux (visite du président Yayi au président nigérian Goodluck) ou internationaux (soutien financier chinois de 4 millions d'euros pour l'achat d'un patrouilleur, visite du représentant du SGNU en Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, visite du président Yayi au président français Sarkozy).

Le Sénégal et le Ghana s'efforcent également de mieux s'équiper face aux menaces : ainsi, le premier est en attente de quatre patrouilleurs armés d'un canon de 20mm construits par le chantier naval vendéen Océa des Sables d'Olonnes ; le second attend deux patrouilleurs construits par la Chine, en a commandé deux autres à ce même pays et un troisième à la Corée du Sud pour 2013. Le Ghana a également choisi de renforcer sa flotte de surveillance aérienne en l'équipant d'avions de patrouille maritime C295 (deux) et *Diamond DA42* (deux) et d'un *Embraer 190*<sup>152</sup>.

\* \* \*

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

### Afrique de l'Ouest/Sahel

**Africom** : Commandement américain pour l'Afrique

**AQMI** : Al Qaïda au Maghreb islamique

**BCEAO** : Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest

**CAAT** : Cellule aéroportuaire anti-traffic installée à Dakar pour lutter contre le narcotrafic en Afrique de l'Ouest. Elle a débuté ses activités en octobre 2011.

**CEDEAO** : Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest

**CEMOC** : Comité d'état major opérationnel conjoint. Créé le 21 avril 2010 à Tamanrasset, le CEMOC regroupe l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Il a pour but d'organiser la lutte régionale contre le terrorisme d'AQMI, renforcer la coopération et la coordination sécuritaire et militaire entre les pays du champ sans qu'il n'y ait d'ingérence étrangère. Comptant actuellement sur des effectifs s'élevant à 25 000 hommes, le CEMOC s'appuiera dans quelque dix huit mois sur près de 75 000 hommes.

**OICS** : Organe international de contrôle des stupéfiants

**OMD** : Organisation mondiale des douanes

151. « Afrique de l'Ouest : un sommet sur la piraterie ». *Afrique en ligne*. 21 novembre 2011.

152. « Golfe de Guinée : des patrouilleurs vendéens et chinois pour lutter contre la piraterie ». Ouest France. 17 septembre 2011.



## Burkina-Faso

**CCRP** : Conseil consultatif sur les réformes politiques. Regroupant 68 membres issus des formations politiques, de la société civile et des institutions religieuses, cette structure de dialogue a été mise en place le 23 juin 2011 par les autorités afin de proposer des solutions pour sortir de la crise socio-économique.

## Côte d'Ivoire

**Cilci** : Coalition internationale pour la libération de la Côte d'Ivoire. Groupement de l'opposition pro-Gbagbo en exil.

**CPI** : Cour pénale internationale

**CDVR** : Commission dialogue, vérité et réconciliation. Commission mise en place par Alassane Ouattara et dont le but est de convaincre les Ivoiriens que vivre ensemble est à nouveau possible. Elle est composée de onze membres qui se veulent représentatifs de tous les Ivoiriens et est présidée par l'ancien Premier ministre, Charles Konan Banny.

**Comzones** : commandants de zones, chefs de guerre de l'ex-rébellion des Forces nouvelles de Alassane Ouattara.

**CNDR** : Congrès national pour la résistance et la démocratie. Coalition de 49 partis proches de l'ex-président Gbagbo.

**Dozos** : Chasseurs traditionnels pro-Ouattara.

**FAFN** : Forces armées des forces nouvelles. Forces armées de l'ex-rébellion pro-Ouattara.

**Fesci** : Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire, pro-Gbagbo, dirigée par Augustin Mian.

**FDS** : Forces de sécurité pro-Gbagbo.

**FRCI** : Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Nouveau nom donné aux forces armées ivoiriennes le 17 mars 2011 par le président Ouattara : elles intègrent désormais les forces issues des deux camps, les FDS et les FAFN.

**FPI** : Front populaire ivoirien de l'ancien président Laurent Gbagbo.

**Lider** : Liberté et démocratie pour la République de Mamadou Koulibaly, président de l'Assemblée nationale et ancien numéro 3 du FPI.

**MFA** : Mouvement des forces d'avenir (MFA) de Innocent Anaky Kobenan. Membre du Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP).

**ONUSC** : Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire.

**RDR** : Rassemblement des Républicains de Alassane Ouattara. Membre du Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP).

**RHDP** : Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP). Coalition créée en 2005 à l'initiative du Parti démocratique de Côte d'Ivoire, rassemblant le Rassemblement des Républicains (RDR) de Alassane Ouattara, le Mouvement des forces d'avenir (MFA) de Innocent Anaky Kobenan et l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UPDCI) de Albert Toikeusse Mabri.

**UPDCI** : Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire de Albert Toikeusse Mabri. Membre du Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP).

## Guinée

**UFDG** : Union des forces démocratiques de Guinée de Cellou Dalein Diallo

**UFR** : Union des forces républicaines de Sidya Touré



## Libye

**CNT** : Conseil national de transition

## Mali

**MNLA** : Mouvement national pour la libération de l'Azawad. Il est né au mois d'octobre 2011 sur la base d'un projet initié par le chef touareg, Ibrahim Ag Bahanga. Il regroupe trois mouvements, le Mouvement national de l'Azawad (MNA), du Mouvement touareg malien (MTM) ainsi que de l'alliance pour le changement et la démocratie (ADC).

**SADI** : Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance. L'opposition se structure au sein et autour de ce parti, et plus précisément de la figure de son leader, Oumar Mariko.

## Sénégal

**APR** : Alliance pour la République. Parti de l'opposition présidé par l'ancien Premier ministre, Macky Shall.

**MFDC** : Mouvement des forces démocratiques de la Casamance. Initialement composé de véritables indépendantistes, le mouvement a fini par attirer d'anciens membres de l'armée sénégalaise ainsi que des bandits avides de s'enrichir.

**PDS** : Parti démocrate sénégalais du président Abdoulaye Wade.

### Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération  
au développement

*Bérangère Rouppert est chargée de recherche au GRIP et auteure de plusieurs Rapports et Notes d'Analyses du GRIP sur les questions de sécurité et de défense. Ses travaux se concentrent actuellement sur l'Afrique de l'Ouest et la bande sahélienne.*

**Le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP)**, créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger. < [www.grip.org](http://www.grip.org) >